Image not found or type unknown

Retraite: prise en compte des bonifications de service

Par **Dragut27**, le **06/04/2017** à **23:33**

Bonjour,
J'ai effectué mon Service National dans la Marine pendant 18 mois dont six mois de prolongation volontaire.
Une partie de mon service a été effectué en embarquement à la mer.
L'Etat Signalétique et des services émis par la Marine , mentionne des bonifications acquises au titre des services militaires : embarquements, campagnes et maintien de l'ordre.
Ces bonifications totalisent 27 mois soit 9 trimestres.
La CARSAT prends en compte dans mon relevé de carrière , 7 trimestres.
Suis je en droit de voir pris en compte 9 trimestres ?

Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés